

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 25 (1933)
Heft: 1

Rubrik: Les conditions de travail

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

niers ne sont pas publiés périodiquement, il s'agit pour le moment d'une seule enquête. La statistique des salaires des ouvriers victimes d'accidents remonte à 1918 et les chiffres de 1913 ont été également publiés afin de pouvoir établir une comparaison.

Bien que nous n'ayons que 10 ans de statistiques économiques en Suisse, les chiffres documentaires sont déjà en si grand nombre qu'il n'y a même plus possibilité de publier périodiquement les chiffres comparatifs, des années précédentes. C'est pourquoi il est parfois très difficile de trouver les données des années passées et même lorsque l'on a sous la main tous les bulletins officiels on perd beaucoup de temps à les rechercher. Il faut donc féliciter l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail d'avoir rassemblé en un seul ouvrage tous les chiffres des statistiques mentionnées jusqu'en 1931. Ce volume intitulé « Résultats des statistiques sociales suisses », publié par le Département fédéral de l'économie publique et que l'on peut obtenir auprès de lui, est indispensable à tous ceux qui sont appelés à se servir souvent de chiffres statistiques dans le domaine économique et social. Nous recommandons vivement aux syndicats de se le procurer.

Les conditions de travail.

Salaires des ouvriers victimes d'accidents, dans les grandes villes.

En complément de la statistique sur les salaires des ouvriers victimes d'accidents publiée dans la « Revue syndicale » d'octobre, nous donnons dans le présent article quelques chiffres des salaires moyens versés dans les 4 grandes villes de Zurich, Bâle, Genève et Berne et calculés pour la première fois pour 1930 par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Sur les 83,000 données touchant les salaires 21,000 ou le quart concernent les 4 grandes villes citées. Nous nous bornons aux données concernant les salaires journaliers et renonçons à celles touchant les salaires horaires. A ce sujet, nous donnons les chiffres pour 1930 et 1931, ce qui permet d'intéressantes comparaisons.

	Salaires journaliers en francs				Index des 4 grandes villes (Moyenne nat. = 100)	
	Moyenne nationale		4 grandes villes		1930	1931
	1930	1931	1930	1931		
Contremaîtres, chefs d'équipe, maîtres-ouvriers	16.22	16.10	17.80	17.56	110	109
Ouvriers qualifiés et semi-qualif.	12.57	12.62	14.12	13.98	112	111
Ouvriers non qualifiés	9.90	9.97	11.35	11.27	115	113
Femmes	6.36	6.36	7.16	7.09	113	111
Jeunes gens de moins de 18 ans	5.45	5.45	6.44	6.49	118	119

Il ressort de ces chiffres qu'en 1931 les salaires dans ces 4 grandes villes ont été inférieurs à ceux de 1930, pour toutes les catégories d'ouvriers, à l'exception des jeunes gens en dessous de 18 ans. Par contre selon la moyenne nationale, les salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés ont subi une augmentation, ceux des femmes et des jeunes gens sont restés à peu près les mêmes. Ces légers mouvements de salaires permettent de constater que la différence des salaires entre les grandes villes et la moyenne nationale a diminué. La preuve en est donnée dans l'index des 4 villes qui, comparé à celui de la moyenne nationale, accuse une moins grande variation, à l'exception des jeunes gens.

Nous voulons néanmoins nous assurer si cette modification est générale ou si elle est due à une modification intervenue dans certains groupes professionnels. Dans le tableau ci-dessous, des salaires payés dans les branches industrielles les plus importantes, nous n'avons tenu compte que des salaires journaliers moyens qui sont basés pour le moins sur 100 données de salaires:

	Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés		Ouvriers non qualifiés		Femmes	
	1930	1931	1930	1931	1930	1931
Ind. métallurgique et des machines .	109	108	110	110	107	108
Construction	109	107	111	110	—	—
Bois et verre	123	121	125	124	—	116
Industrie textile	123	123	119	120	114	116
Industrie de la terre et de la pierre .	115	113	121	119	—	—
Arts graphiques	103	104	—	108	111	108
Industrie chimique	106	105	114	107	—	—
Alimentation et boisson	110	111	118	118	123	119
Voiturage	115	115	106	108	—	—
Dépôt et entreprises commerciales .	108	108	106	108	—	111

Le mouvement n'a pas une marche régulière dans les différentes branches. On ne constate une amélioration des « salaires des grandes villes » par rapport à ceux de la moyenne nationale, que pour les ouvriers qualifiés des arts graphiques, de l'industrie de l'alimentation, ainsi que pour les ouvriers non qualifiés des voiturages et des entreprises de dépôts, ensuite, pour les femmes dans l'industrie du textile et dans l'industrie métallurgique. Il peut naturellement être question de résultats dûs complètement au hasard, car le nombre des salaires indiqués par les divers groupes professionnels n'est plus très élevé et peut fort bien être influencé par un hasard. En général, les différences de salaires par rapport à la moyenne nationale ont bien diminué, c'est-à-dire que les salaires des ouvriers des villes comparés à ceux d'autres localités, ont été altérés. Un fait remarquable, ce sont les grandes variations de la moyenne nationale qu'accusent surtout l'industrie du textile et celle du bois, tandis que les différences des salaires des villes et de la moyenne nationale sont très minimes dans les arts graphiques.

Politique.

Résultats des élections au Conseil national en 1931.

Avec beaucoup de retard (environ 10 mois plus tard que la dernière fois) le Bureau fédéral de statistique publie les données statistiques sur les élections au Conseil national en 1931*. Cette statistique des élections intéresse également les syndicats, du fait qu'une série de revendications syndicales qui ne peuvent pas être obtenues par une lutte économique directe pour les ouvriers, ou du moins pour certaines catégories d'ouvriers, doivent être réalisées par la voie de la législation sociale. Cela s'applique d'autant plus actuellement que les postulats extraordinairement importants tels que la création d'emplois, l'aide aux chômeurs ainsi que l'impôt de crise doivent être combattus sur le terrain politique et à un moment où la lutte pour les salaires du personnel des administrations publiques devient une question de prestige politique. Pour pouvoir juger de l'issue qu'auront les revendications de politique sociale au

* Elections au Conseil national 1931, parues dans les « Statistiques de la Suisse », 23^e fascicule, publiées par le Bureau fédéral de statistique.